

CGT Educ'action 01 > Actualité > Retraites : l'éduc comme l'interpro en grève et en manif le 19 janvier !



Retraites : l'éduc comme l'interpro en grève et en manif le 19 janvier !

mardi 10 janvier 2023, par [CGT educ'action](#)

**ENSEMBLE POUR LA RETRAITE À 60 ANS
EN GRÈVE INTERPROFESSIONNELLE
LE 19 JANVIER**

LA CGT EDUC'ACTION, LE SYNDICAT DE TOUTES LES PERSONNELLES DE L'ÉDUCATION NATIONALE

En 1982, l'âge de la retraite était fixé à 60 ans pour 37,5 ans de cotisation (5 ans plus tôt pour les catégories actives). Depuis les premières contre-réformes de 1993, on est passé à 40 ans de cotisation et un allongement progressif vers 43 ans (réforme Touraine) avec un départ à 62 ans minimum...
À chaque fois, ces régressions sociales nous ont été présentées comme absolument nécessaires afin de sauver définitivement le système de retraite... Aujourd'hui, on nous ressort les mêmes arguments fallacieux pour imposer un report de l'âge de départ à 64 ou 65 ans et/ou un allongement de la durée de cotisation.

Les mêmes recettes provoquent les mêmes dégâts : destruction du système des retraites, apparition de nouveaux retraités, précarité du marché de l'emploi...

CE QUE LE GOUVERNEMENT VEUT NOUS FAIRE CROIRE...

« IL FAUT ALLONGER LE TEMPS DE TRAVAIL POUR SAUVER LE SYSTÈME, POUR BIEN N'Y A PAS DE DROGUE, POUR ÊTRE COMME NOS VOISINS EUROPÉENS, PARCE QUE L'ON VIT PLUS LONGTEMPS, POUR AMÉLIORER LES PETITES RETRAITES, POUR AJOUTER LES RETRAITES DES FEMMES... »

Notre système de retraite n'est pas en péril. Selon le dernier rapport de CCFR, le prétendu déficit est très faible comparé au budget des retraites et peut se couvrir très facilement. Par contre, les **plages avantageuses dévalorisées** ont un système déjà défavorable aux salariés et retraités.

Pour résumer, l'âge d'annulation de la dette est déjà à 67 ans (comme chez la plupart de nos voisins européens), l'espérance de vie en bonne santé n'augmente pas, le minimum contributif (MCo) à 1200€ n'est pas le panacée et n'a pas été amélioré depuis 2003, la situation pour les femmes retraitées serait encore améliorée...

UN DANGER POUR LES FEMMES. La pension moyenne actuelle perçue par les femmes est inférieure de près de 43 % à celle des hommes. En vieillissant, on augmente le risque d'être au chômage, en arrêt maladie, en invalidité, en précarité... Et les femmes âgées sont plus souvent dans ces situations que les hommes âgés. Inégalités qui se creusent avec un nouveau report de l'âge de départ à la retraite.

LA RÉFORME 2023 SERAIT PLUS DURE QUE CELLE DE 2000... Un MCo (c'est pas une aide sociale contrairement au minimum retraite) à 85€ du SMIC était déjà prévu lors de la réforme 2003 mais jamais appliqué... **REN du MCo ? C'est quelques euros au-dessus du seuil de pauvreté.** Une mesure. De plus, son accès est restrictif (basé sur une carrière complète) et ne devrait pas concerner les actifs les retraités.

RETRAITE MINIMALE À 1200€ ?

D'AUTRES CHOIX SONT POSSIBLES **UNE RETRAITE À TAUX PLEIN À 60 ANS MAXI OU 37,5 ANS DE COTISATION**

REVENDEMOUS

ESPOIRONS-LE FINANCER ?

- AUGMENTER LES SALAIRES
- ALLÉGER LA RÉMUNÉRATION DES FEMMES SUR CELLE DES HOMMES
- METTRE FIN AUX EXONÉRATIONS DE COTISATIONS SOCIALES
- DÉVELOPPER L'EMPLOI STABLE ET QUALITÉ
- TAUXER LES PROFITS

En 1982, l'âge de la retraite était fixé à 60 ans pour 37,5 ans de cotisation (5 ans plus tôt pour les catégories actives). Depuis les premières contre-réformes de 1993, on est passé à 40 ans de cotisation et un allongement progressif vers 43 ans (réforme Touraine) avec un départ à 62 ans minimum...

À chaque fois, ces régressions sociales nous ont été présentées comme absolument nécessaires afin de sauver définitivement le système de retraite... Aujourd'hui, on nous ressort les mêmes arguments

fallacieux pour imposer un report de l'âge de départ à 64 ou 65 ans et/ou un allongement de la durée de cotisation.

Les mêmes recettes provoquent les mêmes dégâts : destruction du système des retraites, appauvrissement des retraité-es, précarité du marché de l'emploi...

Lire notre tract complet (le recto ET le verso) ici :



AG, MANIFESTATIONS DANS L'AIN ET LES DEPARTEMENTS LIMITROPHES & ORGANISATION DE COVOITURAGE :

- 10h00 - Bourg-en-Bresse : AG de grévistes de l'éducation - salle Olympe de Gouges (1 avenue Pierre Semard à Bourg, au-dessus du restaurant La Canaille)
- 10h00 - Bellegarde : manif rdv devant l'Hôtel de ville puis tractage sur rond point
- 10h30 - Oyonnax : manif rdv centre culturel / Val expo
- **11h00 - Lyon : manif rdv Manufacture des Tabacs**
- 13h00 - Bellegarde : rdv covoiturage pour aller à la manif à Bourg-en-Bresse sur le parking du lycée St Exupéry, côté piscine
- 13h00 - Oyonnax : rdv covoiturage pour aller à la manif à Bourg-en-Bresse sur le parking du centre culturel / Val expo
- **14h30 - Bourg-en-Bresse : manif départ Champ de foire**
- 15h00 - Lyon : AG de grévistes de l'éducation à la Bourse du Travail

Tractages : nous contacter par mail (educationcgtain@orange.fr) pour nous dire quand vous êtes disponible, et sur quel secteur.

Chants de manif :



Organiser une heure d'info syndicale, une réunion publique, une journée d'étude... De premiers outils pour la lutte :

- Comment est né le système par répartition ? Quels sont les avantages du système actuel, sa viabilité et les moyens pour l'améliorer afin de répondre aux nouveaux enjeux ? [La vidéo explicative de la CGT sur la retraite de A à Z ici](#)
- Notre diaporama là :

